

# Jardins et espaces verts

Nord Pas-de-Calais



N° 1

28 mars 2013

Actualités : mineuse du houx, coccinelles, limaces, collemboles et gel

Devenez observateur en 2013 !

Note nationale : les campagnols nuisibles aux cultures

Le frelon asiatique classé danger sanitaire

Bilan national des suivis sanitaires en 2012

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

## Mineuse sur houx

Des mines sont visibles sur les feuilles de houx dans divers sites de la région : Arras, Lens, Loos en Gohelle, La Bassée, Saint Omer. Ces mines sont des galeries creusées par la larve de la mouche mineuse *Phytomyza ilicis*. La larve finit sa croissance en mars ou avril et effectue sa nymphose à l'intérieur de la galerie. L'adulte émerge au printemps en perçant un orifice en demi-lune.

En mai-juin, la femelle dépose chaque œuf isolément à la face inférieure des jeunes feuilles, à la base de la nervure principale. La larve va se développer dans la nervure principale jusqu'au mois de décembre ou janvier. Elle va alors pénétrer dans le limbe de la feuille et y creuser une galerie jusqu'au printemps.

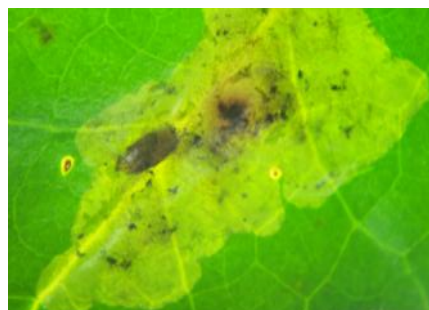
Les feuilles minées peuvent rester sur le houx plusieurs années et engendrent une dépréciation esthétique. Toutefois, même sur de jeunes sujets, la croissance n'est que rarement affectée.

La mineuse du houx peut être parasitée par des micro-hyménoptères. La mésange bleue est connue pour son action de prédation vis-à-vis de *Phytomyza ilicis*.



**Mine sur feuille de houx, le 20 mars 2013**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)



**Mine sur feuille de houx : la puppe et les déjections sont visibles par transparence**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

## En 2013, devenez observateur !

**Vous visitez régulièrement des parcs et jardins de la région Nord Pas-de-Calais. Vous êtes curieux de nature. Que vous soyez un professionnel du végétal ou un particulier, vous serez formé à la reconnaissance des principaux ravageurs, auxiliaires et maladies des végétaux d'ornement.**

**C'est grâce au réseau d'observateurs que le BSV existe : nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle campagne !**

**Contactez Karine Petit, à la FREDON Nord Pas-de-Calais au 03 21 08 88 75 ou [karine.petit@fredon-npdc.com](mailto:karine.petit@fredon-npdc.com)**

## Bombyx cul brun

Le suivi réalisé sur Grande-Synthe sur argousier et les observations ponctuelles sur divers végétaux, n'ont pas permis d'observer le bombyx cul-brun à ce jour.

Par ailleurs, des observations réalisées sur des haies d'aubépine n'ont pas permis de découvrir des nids.

## Pucerons

Les arbres et arbustes débourent ou sont sur le point de le faire. Pour le moment, aucun puceron n'a été repéré sur les sites et végétaux observés (rosier, viorne).

## Coccinelles

Les coccinelles commencent à sortir de leurs abris hivernaux. Elles sont visibles dans les litières ou sur les végétaux lors des journées ensoleillées.



**Coccinelle à sept point, le 26 mars 2013**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

## Limaces

Les limaces étaient bien présentes en ce début de mois de mars sur Saint Omer. Les œufs étaient parfois très nombreux sous les paillages, qui offraient abri et humidité relative plus importante.

## Pullulation de collemboles

Une pullulation de collemboles a été observée au mois de février sur la commune de Gonnehem.

Les espèces présentes étaient *Isotoma viridis*, collembole très commun des pelouses et *Tomocerus vulgaris*, très commun dans les souches d'arbres ou dans les matières organiques en putréfaction. Ce sont des arthropodes utiles. En effet, les collemboles jouent un rôle essentiel dans la dissémination et le contrôle de la microflore du sol et participent donc indirectement à la transformation de la matière organique et au cycle des nutriments. Il arrive que des pullulations ponctuelles de collemboles aient lieu. Ce comportement n'est pas bien expliqué.

## Gel

Comme en 2012, une vague de froid a fait des dégâts sur les végétaux persistants et les vivaces. Ceux-ci ont été signalés notamment sur la façade maritime et sur Saint Omer.

## Note nationale : les campagnols nuisibles aux cultures

Cette note nationale fait le point sur les campagnols et sur les méthodes préventives et alternatives de lutte.

Elle est disponible sur le site de la DRAAF Nord Pas-de-Calais :

<http://draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr>

ou en cliquant sur l'image ci-contre



## Frelon asiatique classé danger sanitaire

### Description

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*), appelé aussi frelon à pattes jaunes, se distingue du frelon européen (*Vespa crabro*) par sa taille et sa couleur : il est plus petit (15 à 32 mm), l'extrémité de ses pattes est jaune, son thorax est entièrement noir et son abdomen présente des segments bruns bordés d'une bande orangée. Son nid est de forme sphérique à ovoïde et peut atteindre, au maximum, 80 cm de diamètre. Il est généralement accroché à des hauteurs importantes.

Les futures jeunes reines sortent du nid à l'automne pour s'accoupler avec les mâles, puis entrent en diapause hivernale. Au printemps, chaque reine construit un nid dans lequel elle pond et élève ses premières futures ouvrières. Celles-ci prendront ensuite en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine se contentera, quant à elle, de pondre le reste de sa vie. La taille du nid augmente jusqu'à l'automne.



**Frelons asiatiques** (FEREDEEC Bretagne)

### Nuisibilité potentielle

Selon les études toxicologiques menées jusqu'alors, il n'est pas avéré que le venin du frelon asiatique, si sa pique est douloureuse, soit plus dangereux que celui d'une guêpe ; les personnes allergiques au venin d'hyménoptères y étant très sensibles également et le risque étant en lien étroit avec le nombre de piqûres. L'agressivité des individus en cas de défense du nid semble plus grande.

Les larves sont nourries par les ouvrières qui capturent de nombreuses proies (insectes, araignées, ...) et notamment des abeilles domestiques. Sur le plan écologique, le frelon asiatique est un redoutable prédateur que l'on peut penser nuisible à l'ensemble de l'écosystème.

### Le frelon asiatique, danger sanitaire

C'est la prédation potentielle qu'il occasionne sur les ruchers qui a conduit à son classement, le 26 décembre 2012, en tant que danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille domestique (*Apis mellifera*) sur tout le territoire français.

L'espèce a également été classée espèce exotique envahissante selon le code de l'environnement le 22 janvier 2013, interdisant son introduction volontaire dans le milieu naturel.

Ces classements permettent la définition et la mise en place d'actions de surveillance, de prévention et de lutte contre cet insecte. Les modalités des actions à mener sont actuellement en cours de définition.

### Répartition

Bien installé dans le sud-ouest de la France, le frelon asiatique progresse vers le nord et l'est.

En 2011, un nid avait été découvert sur la commune de Somain. En 2012, aucun nid n'a été observé. Il n'a pas non plus été retrouvé en Belgique, où un individu avait été capturé en 2011.

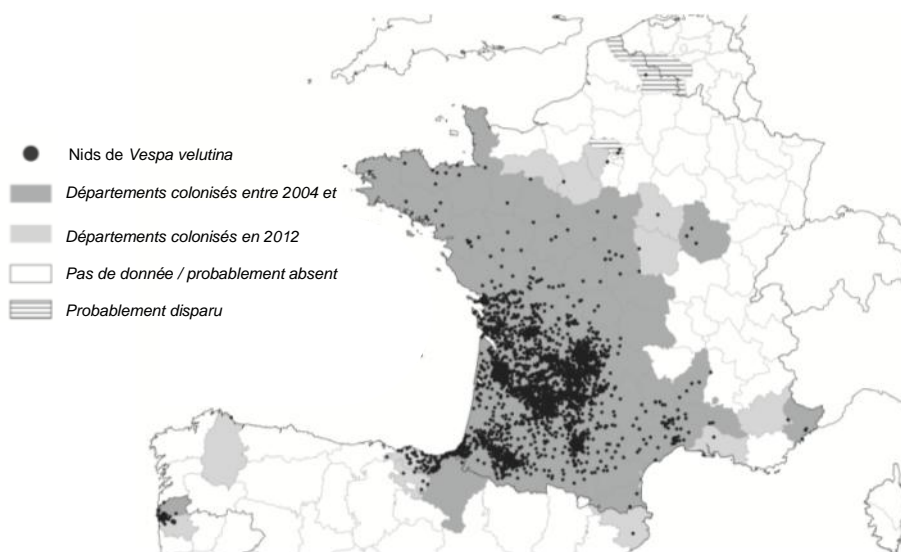


Fig. 1. – Distribution of *Vespa velutina* Lapeletier in Europe from 2004 to 2012 (data INPN, 2013).

### Distribution du frelon asiatique en Europe (Données INPN, 2013)

**Risque de confusion**

Les risques de confusion avec d'autres insectes sont possibles. En 2012, deux cas de confusion avec le Sirex géant ont eu lieu (voir BSV JEV N°6 du 28 août 2012). Sur la commune de Barastre, un nid d'une guêpe du genre *Dolichovespula* avait été observé en octobre 2012. Les nids des espèces de ce genre de guêpe sont petits (30 cm max), avec une ouverture latéro-basale (sur le côté en bas). Le "papier" est généralement plus gris avec souvent un peu de vert, les lignes sont assez plates. Chez le frelon asiatique, l'ouverture est basale quand il est très petit (15 cm) puis remonte vers le côté puis la moitié supérieure quand le nid grossit. Les lignes sont très courbes (formant des écailles) et présentent le plus souvent une alternance de beiges, gris et marrons. Par ailleurs, son positionnement est le plus souvent dans des arbres de plus de 10 mètres. Cela représente 73% des nids observés. 10% sont découverts dans les bâtiments et 3% dans les haies (Source MNHN).

Les *Dolichovespula* sont peu agressives, ont un cycle court (émergence tardive au printemps et mort progressive des colonies à partir de la fin août). Leurs nids étant souvent positionnés en évidence assez bas (cabanes, avant-toits, haies, sol) font qu'ils sont souvent détruits, surtout depuis l'arrivée du frelon asiatique. Ces espèces sont assez rares. Il est donc préférable d'éviter de les détruire, si les colonies ne mettent pas en danger les personnes.

Merci à Quentin ROME du Muséum National d'Histoire Naturelle pour les informations fournies, la relecture de cet article et les photographies prêtées.

Pour avoir plus d'information sur le frelon asiatique : [http://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/433589](http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/433589)

**En cas de suspicion de présence du frelon asiatique, contacter la FREDON Nord Pas-de-Calais : 03 21 08 62 90**

**Ne pas confondre**

**Nid de frelons asiatiques** (FEREDEC Bretagne)

≠



**Nid de la guêpe *Dolichovespula*** (Photo : Gérard Cailliez)



© Q. Rome

**Le frelon asiatique, *Vespa velutina nigrithorax*, mesure entre 17 et 32 mm de longueur.**

(Quentin Rome, MNHN)



© Q. Rome

**La Guêpe des buissons, *Dolichovespula media* mesure entre 15 mm et 22 mm de longueur.**

(Quentin Rome, MNHN)

## Le réseau d'épidémiologie-surveillance en zones non agricoles Bilan national des suivis sanitaires 2012

La synthèse sanitaire nationale 2012 a été réalisée à partir des données des observateurs du réseau d'épidémiologie-surveillance en zones non agricoles du réseau des FREDON-FGDON et des informations de type expert des animateurs des BSV. Cette synthèse fait un état des lieux de la répartition et de la nuisibilité des principaux bioagresseurs des plantes ornementales, complétant ainsi le bilan fait régionalement dans le BSV n°9 du 20 décembre 2012. Les bioagresseurs faisant l'objet d'une synthèse sont les suivants :

### ◆ Bioagresseurs de nuisibilité importante à surveiller

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)  
Frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*)  
Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)  
Charançon rouge des palmiers (*Rhyncophorus ferrugineus*)  
Chalarose du frêne (*Chalara fraxinea*)  
Chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata f.sp. platani*)  
Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

### ◆ Bioagresseurs d'incidence significative en 2012

Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)  
Mineuse du Marronnier (*Cameraria ohridella*)  
Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)  
Cicadelle blanche (*Metcalfa pruinosa*)  
Papillon palmivore (*Paysandisia archon*)  
Chancre bactérien du marronnier (*Pseudomonas syringae*)  
Corvidés sur espaces verts (*Corvus sp.*, *Pica sp.*, *Garrulus sp.*, ...)

### ◆ Bioagresseurs d'incidence moyenne en 2012

Bombyx cul brun (*Euproctis chryorrhoea*)  
Oïdium du platane (*Erysiphe platani*)  
Complexe des maladies des Rosiers  
Black Rot du marronnier (*Guignardia aesculi*)

### ◆ Bioagresseurs d'incidence faible pour 2012

Acariens (*Tetranychus sp.*, *Eotetranychus sp.*, *Panonychus sp.*, ...)  
Pucerons (*Myzus sp.*, *Aphis sp.*, *Drepanosiphum sp.*, *Eucallipterus sp.*, ...)  
Pssylle de l'albizia (*Acizzia jamaicensis*)  
Cochenilles (*Aspidiotus sp.*, *Parthenolecanium sp.*, *Eulecanium sp.*, *Aulacaspis sp.*...)  
Chrysomèles (*Agalestica alni*, *Chrysomela vigintipunctata*...)  
Chenilles phytophages – Hyponomeutes  
Oïdium perforant (*Sphaeroteca pannosa*)  
Oïdium du chêne (*Erysiphe alphitoides*, *E. quercicola*, *E. hypophylla*, *Phyllactinia sp.*)  
Anthracnose du platane (*Apiognomonium venata*)  
Rouille grillagée du poirier (*Gymnosporangium sabinae*)



Cette synthèse est disponible gratuitement sur simple demande auprès de la FREDON :

- karine.petit@fredon-npdc.com ou

- tél : 03 21 08 88 75

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de publication : Jean Bernard Bayard, Président de la Chambre d'Agriculture Régionale Nord Pas-de-Calais.

Publication gratuite disponible à partir des sites internet de la DRAAF, de la Chambre d'Agriculture, de la FREDON Nord Pas-de-Calais et du site Ecophyto Pro en zones non agricoles.

Animation du réseau et rédaction du bulletin :

Karine Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais

Tel : 03.21.08.88.75 — mail : karine.petit@fredon-npdc.com

Suppléance : Sophie Quennesson, FREDON Nord Pas-de-Calais

Tel : 03.21.08.64.96 — mail : sophie.quennesson@fredon-npdc.com

Coordination inter-filière : Samuel Bueche, Chambre d'Agriculture Régionale Nord Pas-de-Calais.

Réseau d'observations : services espaces verts ou services environnement de villes ou autres collectivités, lycées horticoles, entreprises du paysage, gestionnaires de jardins publics ou privés, CPIE, fournisseurs de matériaux pour l'horticulture et le paysage, ...